

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT**

**Objet : Affectation du résultat 2022 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 juin 2023

**Présents :**

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Sandra PEIGNON, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Dominique POIRIER, ATGM
- Vincent HAUSSEGUY, Cocci'Vélos
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

**Absents excusés :**

- Ludovic DUCOURAU - donne procuration à Xavier PARIS
- Kevin LANGLADE - donne procuration à Jean-Pierre PETIT
- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE - donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

Il est proposé au Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2022 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**1. Résultat de la section de fonctionnement à affecter :**

Résultat de l'exercice	Déficit : 30 680,26 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent : 170 750,25 €
Résultat de clôture à affecter	Excédent : 140 069,99 €
Reste à réaliser de fonctionnement à reporter en N+1	/
Solde d'exécution	Excédent : 140 069,99 €

## 2. Résultat réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent : 14 322,43 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Déficit : 3 054,19 €
Résultat comptable cumulé	Excédent : 11 268,24 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	/
Recettes d'investissement restant à réaliser	/
Solde des restes à réaliser	/
Excédent réel de financement (ligne budgétaire R001)	11 268,24 €

## 3. Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne budgétaire R 002)	140 069,99 €
<b>Total</b>	<b>140 069,99 €</b>

## 4. Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Excédent reporté R002 = 140 069,99 €		Excédent reporté R001 = 11 268,24 €

En conséquence, je demande aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver l'affectation du résultat du budget de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT de l'exercice 2022 tel que présenté ci-dessus.

## DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

**Xavier PARIS**  
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

